



**CORPORATION**  
**CLUB NAUTIQUE DE L'ÎLE BACCHUS**

4 membres  
classe A

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

4 membres classe A  
2 membres classe B

**SUPERVISEUR  
REPRÉSENTANT**  
nommé par le CA  
(administration générale  
et réglementation)

**COMITÉ  
EXÉCUTIF**

5 membres classe B  
dont 2 au CA et l'un des 2  
est vp et commodore

**A.G.A.**

Propose 5 membres de la  
classe B au CE confirmés  
ou infirmés par le CA et  
dont 2 sont membres du CA

**MAÎTRE DE PORT**  
gérant

**MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Représenter les membres de la classe B et les saisonniers.  
Organiser les activités sociales et nautiques.  
Recevoir les demandes des membres de la classe B.  
Assurer le suivi des demandes des membres de la classe B.  
Proposer au CA des projets (moins de 5 000 \$, si plus,  
approbation de 50 % + 1 des membres de la classe B.  
Créer et maintenir à jour le site Web de la Corporation.  
Gérer le budget de 5 000 \$.

**AUTRES EMPLOYÉS**

**SOUS-TRAITANTS**

Le conseil d'administration est composé de 6 membres. Quatre de classe A et deux de classe B. Les membres de classe A sont le maire de la municipalité en fait automatiquement partie et le conseil municipal nomme les trois autres. Les deux membres de classe B sont nommés par l'assemblée générale des membres actionnaires ou, nommés par le conseil d'administration.